

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE L'ED BS UBL
du 21 janvier 2019

Étaient présents :

- Laurent BECK, Directeur de l'ED BS UBL
- Frank BOURY, Directeur Adjoint de l'ED BS UBL, Université d'Angers
- Céline FASSOT, Membre du conseil pour le site d'Angers
- Sandra JEANBLANC, Personnel administratif pour le site de Nantes
- Michèle KERLEROUX, Personnel administratif pour le site de Brest
- Bruno LE BIZEC, Directeur Adjoint de l'ED BS UBL, ONIRIS
- Gérald LE GAC, Membre du conseil pour le site de Brest
- Xavier LE GOFF, Membre du conseil pour le site de Rennes 1
- Caroline LE GUINER, Membre du conseil pour le site de Nantes
- Marlène LE TERTRE, Représentante des doctorants pour le site de Brest
- Olivier LOREAL, Membre du conseil pour le site de Rennes 1
- Dorian MCILROY, Membre du conseil pour le site de Nantes
- Dimitri MEISTERMANN, Représentant suppléant des doctorants pour le site de Nantes,
- Jacques-Olivier PERS, Directeur Adjoint de l'ED BS UBL, Université de Brest
- Loann RAUD, Représentant des doctorants pour le site de Brest
- Vincent SAUZEAU, Membre du conseil pour le site de Nantes
- Nathalie THERET, Directrice Adjointe de l'ED BS UBL, Université de Rennes 1

Étaient excusés :

- Cécile CARYDIS, Personnalité extérieure du conseil
- Jean CHAOUI, Personnalité extérieure du conseil
- Mégane COLLOBERT, Représentante des doctorants pour le site de Brest
- Marc CUGGIA, Membre du conseil pour le site de Rennes 1
- Frédéric DELALEU, Personnalité extérieure du conseil
- Thomas ESMANGART DE BOURNONVILLE, Représentant des doctorants pour le site de Rennes (non élu, voix consultative)
- Yannick GUILLOUX, Membre du conseil pour le site de Nantes
- Mathieu HATT, Membre du conseil pour le site de Brest
- François HINDRE, Membre du conseil pour le site d'Angers
- Dominique LAGADIC, Membre du conseil pour le site de Rennes 1
- Badia M'SSASSI, Personnel administratif pour le site de Rennes 1
- Yassine MALLEM, Membre du conseil pour le site d'ONIRIS
- Laetitia POINT, Personnalité extérieure du conseil
- Alexandre VILLARD, Représentant des doctorants pour le site d'Angers
- Benoit-Jules YOUBICIER-SIMO, Personnalité extérieure du conseil

Ordre du jour :

- I - Validation du compte-rendu CR du conseil du 26/10/18
- II - Validation des modifications du Règlement intérieur
- III - Départ de l'ED / commissions (Claire Dupré ONIRIS, Maxime Pontié ANGERS) et élections des étudiants (Rennes, ONIRIS)
- IV - Bilan des Journées Scientifiques de l'ED à Rennes
- V - Réunions de rentrée de site
- VI - Actualité des Commissions de l'ED :
 - Commission Recherche
 - Changement du responsable/pilote
 - Bilan provisoire de l'appel à participation aux Jurys du concours 2019
 - Commission Suivi des Thèses et Formation
 - Définition et rôle du tuteur
 - Commission Communication
 - Création d'un appel d'offre au soutien des manifestations scientifiques régionales
 - En lien avec la commission Formation, recensement des formations délivrées sur les différents sites et communication vers les doctorants
 - Commission International
 - 2ème appel à la mobilité internationale des doctorants
- VII - Associations étudiantes
- VIII - Présentation du budget engagé (année 2018) et vote du budget prévisionnel (2019)
- IX - Questions diverses

La séance s'est ouverte à 14h00, en salle 201-1 (Faculté de Médecine – Nantes).
Laurent BECK présente l'ordre du jour.

I Validation du compte-rendu CR du conseil du 26 octobre 2018

Xavier LE GOFF demande la correction de la phrase page 3 comme suit :

« Il est aussi précisé qu'un candidat ~~non classé~~ **non retenu en rang utile** au concours de juin devra obtenir l'aval du comité de sélection de site s'il doit être auditionné en septembre. »

Le compte-rendu du Conseil du 26 octobre 2018 est validé avec cette modification par les membres du conseil.

II Validation des modifications du Règlement intérieur

L'article 10 du Règlement Intérieur et l'article 4 de l'annexe 1 étaient complémentaires, il est donc décidé de les fusionner comme détaillé sur la proposition de règlement intérieur ci-joint.

La phrase concernant la composition du CSI dans l'article 9 a été modifiée pour éviter des erreurs d'interprétation (voir règlement intérieur ci-joint).

III - Départ de l'ED / commissions (Claire Dupré ONIRIS, Maxime Pontié ANGERS) et élections des étudiants (Rennes, ONIRIS)

Claire DUPRÉ a quitté ses fonctions. Fanny KIEKEN assure l'intérim des urgences pour le site d'Oniris en attendant le recrutement d'un remplaçant d'ici quelques semaines.

Maxime PONTIÉ membre de la commission Suivi des thèses et Formation va être remplacé par Laetitia AYMERIC, maître de conférences du CRCINA Equipe 7 à Angers.

Pour remplacer les représentants des doctorants ayant soutenu leur thèse ou en passe de la soutenir, il est décidé que des élections seront prochainement organisées sur les sites de Rennes et d'Oniris.

IV - Bilan des Journées Scientifiques de l'ED à Rennes

Dimitri MEISTERMANN présente le bilan des journées :

- **Bilan chiffré :**
 - 100 participants
 - 24 communications orales
 - 75 posters
 - 4 sessions (Population, Organism, Cellular, Molecular)
 - 10h de communications scientifiques répartis sur 2 jours (4 h de poster, 6h d'oral)
 - 58 doctorants logés
 - 9938,4€ dépensés (détaillé ci-après)

- **Auto-évaluation des points forts :**
 - Planning des journées & gestion du temps (longue sessions de poster, pas de session de communications orales trop longues)
 - Travail scientifique des participants
 - Excellente ambiance
 - Salle du diapason
 - Traiteur (bon repas et des plats pour les allergiques et végétariens)
 - Utilisation du site web Easy Chair pour le processus de révision

- Système de jury tiré au sort parmi les doctorants, suivi d'un volontariat pour faire tourner les jurys
 - Un jury oral et deux jurys posters (un 3ème jury poster aurait même été souhaitable)
 - 5 personnes par jury
 - 5 mn de présentation par poster devant le jury
 - Quantité suffisante de reviewers (12)
 - Un prix oral et deux prix posters
 - Budget raisonnable pour organiser l'événement
- **Autoévaluation des points faibles :**
 - Hôtels réservés très tard, chambres mixtes
 - Attribution des posters aux jurys (il vaut mieux faire des jurys par zone de la salle plutôt que de pré-attribuer les posters)
 - Simplifier formulaire d'inscription, demander à ce que le "corresponding author" soit le doctorant qui présente, mettre la demande d'hôtel dans le formulaire d'inscription
 - Peu de temps pour organiser l'événement du premier soir
 - Beaucoup de travail pour le comité organisateur
 - Peu d'aide humaine de la commission communication

Pour les points faibles, il s'agit davantage de recommandations pour améliorer l'organisation des JS de l'année prochaine.

Une licence EasyChair pourrait notamment être commandée afin d'avoir accès au formulaire personnalisé.

Tâche à accomplir :

- La commission Communication devra déterminer très prochainement les modalités des JS 2019 : Lieu, Dates, Rôle précis de chacun des acteurs.

V - Réunions de rentrée de site

Une présentation personnalisée pour chaque site est disponible sur le site de l'ED (sauf pour Rennes).

Pour l'année prochaine, une version unique sera proposée en français et en anglais.

Tâche à accomplir :

- Sandra JEANBLANC va solliciter le bureau des traductions universitaires (BTU) de l'Université de Brest (UBO) pour traduire l'ensemble des documents (formulaires, présentations...) de l'ED BS UBL.

VI - Actualité des Commissions de l'ED :

Aucune commission ne s'étant réunie depuis la dernière réunion du conseil, Laurent BECK suggère de leur proposer des actions à mener.

- Commission Recherche

- Changement du responsable/pilote

Suite à l'appel à candidatures envoyé, Xavier LE GOFF est le nouveau responsable de la Commission Recherche.

- Bilan provisoire de l'appel à participation aux Jurys du concours 2019
15 volontaires sont d'ores et déjà identifié(e)s sur les 32 nécessaires.

Tâches à accomplir :

Une relance sera effectuée par tous les directeurs sur chaque site.

Une réunion de la commission sera fixée par Xavier LE GOFF prochainement.

- Commission Suivi des Thèses et Formation

- Définition et rôle du tuteur

- L'ancienne ED de Rennes et l'Institut du Thorax avaient fait une fiche explicative sur ce point. Il est proposé que la commission le récupère pour en faire une synthèse.

- Quotité de travail

- Il est proposé que la Commission réfléchisse à l'information demandée sur le formulaire du CSI concernant la quotité de temps consacrée à la thèse, qui peut dans certains cas pousser les étudiants salariés à afficher un chiffre peu compatible avec la préparation d'une thèse.

- Commission Communication

- Proposition de la création d'un appel d'offre (semestriel) au soutien des manifestations scientifiques régionales (2x2500 €). Compte-tenu des nombreuses demandes déjà reçues, cet appel d'offre devrait être mis en place rapidement.

- En lien avec la commission Suivi des thèses et Formation, il est proposé que la Commission recense les formations délivrées sur les différents sites et les communiquent vers les doctorants. Ce recensement prendrait la forme d'un catalogue disponible en français et en anglais.

La commission Suivi des thèses et Formation pourrait prévoir un catalogue uniquement avec les formations en anglais à destination des doctorants non francophones également, en ciblant leur demande par une enquête, et la commission Communication en assurerait la communication auprès des doctorants.

- Proposition de la mise en place d'un e-journal scientifique par les étudiants. Le contour, la fréquence, le mode de distribution et le contenu sont à discuter par la Commission avec les associations d'étudiants. Un sondage pourrait être mis en place pour connaître les attentes des lecteurs potentiels. L'engagement des étudiants impliqués pourrait être valorisé au titre de la formation doctorale.

- Commission International

- Il est proposé de lancer dès maintenant le 2ème appel à la mobilité internationale des doctorants. Celui-ci couvrirait les mobilités de janvier à juin 2019 (date limite de retour des candidatures : 22 février 2019).

VII - Associations étudiantes

Lors du précédent conseil, il avait été évoqué d'allouer un budget aux associations des doctorants. Le nombre d'associations étant plus important que celui initialement prévu, il est proposé par le conseil qu'une enveloppe globale de 5000 euros soit allouée à l'ensemble des associations de doctorants. Il est précisé que cette enveloppe est conditionnée à une présentation par les responsables des associations de leurs besoins et du bilan des actions qui auront été menées.

Tâche à accomplir :

- La gestionnaire de direction va envoyer un mail à Dimitri MEISTERMANN pour avoir plus d'informations sur le nombre d'adhérents de chacune d'elles, leurs projets et le budget prévisionnel pour chacune des actions proposées par celles-ci.
- Inviter les présidents de chaque association au conseil plénier en présentiel (juillet 2019) pour présenter un bilan des actions menées chaque année.

VIII - Présentation du budget engagé (année 2018) et vote du budget prévisionnel (2019)

	Allocation ED BS	Proposition enveloppes 2018	Dépenses effectuées	Proposition enveloppes 2019
UBL report 2017	15209,00			
UBL 2018	50000,00			
EDD pour Conseil plénier	1450,00			
Déplacement direction		1000	769,63	1000
Formations doctorales		10000	11729,38	15000
Journées scientifiques		15000	9938,40	15000
Conseil Plénier de l'ED BS UBL du 2 juillet 2018		1450	1252,39	1450
Concours de l'ED (2,5 jours à Nantes)		3500	3127,26	7000
Subventions colloques			2000,00	5000
Aides aux associations			4000,00	5000
Appel à mobilité (internationalisation)		5000	850,00	10000
Réunions de rentrée		1000	406,50	1000
Frais fixe (fournitures diverses, café, touillettes, gâteaux...)		500	0,00	500
Total	66659,00		34073,56	60950

Sur le budget global de 66659 €, il a été dépensé 34073.56 €.

A ce jour, il reste 32585,44 €.

Le budget 2019 ne nous a pas encore été notifié par l'UBL.

En fonction du montant de ce budget, d'autres actions seront proposées en cours d'année.

IX - Questions diverses

• Doctoriales 2019

A ce jour, 9 places sont attribuées aux doctorants de notre ED. 8 doctorants ont d'ores et déjà transmis leur lettre d'engagement. 10 sont intéressés mais n'ont pas encore confirmé.

Si des places vacantes d'autres ED sont disponibles, le conseil est favorable pour octroyer un budget de 5400 € (c'est à dire jusqu'à 18 doctorants, à raison de 300 euros par étudiant)

Tâche à accomplir :

Relance des candidats n'ayant pas transmis leur lettre d'engagement par la gestionnaire de direction.

- Inscription des étudiants étrangers

Une discussion intervient sur la politique d'établissement concernant les frais d'inscription des étudiants étrangers

Tâche à accomplir :

Bien que dépassant le cadre strict de l'ED, Laurent BECK va se renseigner auprès de la présidence de l'Université de Nantes pour savoir quelle est la position actuelle de l'établissement.

- Présence aux réunions du conseil

Une discussion est engagée sur l'importance de la présence des membres aux réunions du conseil, et particulièrement les pilotes des commissions.

Tâche à accomplir :

Un courrier adressé aux membres du conseil va être rédigé par Laurent BECK pour solliciter à nouveau leur engagement.

Le prochain conseil aura lieu le **Jeudi 4 Avril 2019 de 14h00 à 17h00.**

La réunion se termine à 16h50.